

Déclaration sur l'honneur

Décret 1277-2000 du 26 décembre 2000

Toute modification des éléments ci-dessous survenue en cours d'année doit être signalée auprès de la scolarité

État civil (conformément à la CNI ou au passeport)
□ Madame □ Monsieur
Nom de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nom d'usage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (Nom marital, d'un autre parent si mentionné sur la pièce d'identité)
Prénom(s): Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
N° de téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Adresse e-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Adresse de l'étudiant(e) pour l'année en cours
Adresse: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code postal: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Ville: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Chez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Si vous êtes hébergé(e) par un tiers merci de mentionner son nom ci-dessus.
Adresse fixe
☐ Même adresse que celle déclarée ci-dessus
□ Madame □ Monsieur
Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

✓ déclare sur l'honneur être domicilé(e) à l'adresse indiquée ci-dessus,

Téléphone des parents : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

✓ déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et lors de l'inscription administrative,

Code postal: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Ville: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- √ m'engage à signaler toute modification de situation durant l'année universitaire, auprès de la scolarité,
- ✓ déclare sur l'honneur que les copies des justificatifs fournis pour mon inscription administrative sont conformes aux originaux,
- ✓ déclare sur l'honneur ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s), ni faire l'objet de sanction disciplinaire ou de mesure d'exclusion,
- ✓ m'engage à prendre connaissance de la « <u>Charte informatique</u> pour la sécurité et le bon usage du système d'information informatisé de l'Université de Montpellier »,
- ✓ suis informé(e) que ma photo ne sera utilisée qu'à des fins administratives (carte multiservice, trombinoscope...),
- ✓ suis informé(e) que mon consentement est nécessaire afin de recevoir les alertes sur mon téléphone personnel en cas de risques majeurs ou d'attentat (vignette « RGPD » sur votre ENT),
- ✓ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Université de Montpellier, disponible sur l'ENT (notamment des articles 49 et 55 relatifs à l'usage des moyens de communication et au contrôle des connaissances, examens et concours) ou du chapitre 5 du règlement des Enseignements, des Études et des Examens

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature de l'étudiant(e)



Déclaration sur l'honneur

Décret 1277-2000 du 26 décembre 2000

Information relative à la protection des données à caractère personnel :

Les informations collectées dans ce dossier sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Université de Montpellier (163 rue Auguste Broussonet - 34090 MONTPELLIER) pour :

- la gestion administrative de la pédagogie et de la scolarité des étudiants (gestion des inscriptions via notamment des services numériques, gestion comptable des paiements et remboursements de droits, préparation des sessions d'examens et gestion des épreuves, saisie des notes et résultats, gestion des stages, gestion des thèses, gestion des extractions pour la CPAM, gestion des dossiers sociaux des étudiants auprès du Cnous) ;
- la réalisation de traitements à des fins de statistiques ;
- la mise en œuvre d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants ;
- l'accès à certains services de l'université (activités sportives hors maquettes, médecine préventive, service commun de documentation (SCD) ;
- l'accès à certains services informatiques (ENT, MOODLE, universités numériques thématiques) ;
- l'organisation des élections des représentants des usagers aux différentes instances de l'Université.

Le traitement de ces données est nécessaire à l'exécution de la mission de formation initiale et continue dévolue au service public de l'enseignement supérieur par l'article L123-3 du Code de l'éducation.

L'ensemble des champs à renseigner sur le dossier est obligatoire. A défaut, l'établissement ne serait pas en mesure de gérer la scolarité de l'étudiant et de permettre à celui-ci d'accéder aux différents services proposés.

Les données personnelles recueillies ici en format papier sont conservées pour une durée d'utilité administrative de 10 ans, et en version informatique pour une durée de 50 ans.

Les destinataires de ces données sont :

- les universités et écoles partenaires de l'Université de Montpellier ;
- les éditeurs de contenus ou de services pédagogiques liés à l'Université de Montpellier ou accessible via l'ENT ;
- les autorités de tutelles (le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Rectorat) ;
- les organismes liés à la vie étudiante tels que le Crous, le Cnous, la CPAM ;
- les partenaires de l'Université de Montpellier tels que le Céreq, Ernst & Young, le bureau Veritas, AFNOR, la Région Occitanie, la DRESS, l'Observatoire National de la Vie Etudiante, les centres de formation d'apprentis.

Conformément au RGPD, vous disposez :

- des droits d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ;
- du droit à la limitation du traitement de vos données personnelles ;
- du droit d'opposition au traitement de vos données personnelles.

Pour l'exercice de ces droits ou pour toute question relative aux traitements de données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Montpellier (dpo@umontpellier.fr).

Par ailleurs, vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).